



COMMUNE DE RENNAZ

CONSEIL GENERAL

EXTRAIT

du procès-verbal 22 de la législature 2016-2021
de la séance ordinaire du Conseil général de Rennaz

du 17 juin 2021

Présidence : Monsieur Florian Dutoit
30 conseillères et conseillers présents avec le Président.

LE CONSEIL GENERAL DE RENNAZ

- **vu** le préavis municipal 48/2016-2021 relatif au rapport de gestion et des comptes pour l'année 2020 ;
- **entendu** le rapport de la Commission de gestion et des finances ;
- **considérant** que cet objet a été porté à l'ordre du jour et qu'il a été accepté **à main levée par 29 oui, 1 non et 0 abstention, tel que présenté.**

DECIDE

- d'adopter les comptes annuels de l'exercice arrêtés au 31 décembre 2020 tels que présentés;
- de donner décharge à la Municipalité pour la gestion de l'exercice 2020.

Ainsi délibéré en séance du 17 juin 2021.

Au nom du Conseil général

F. Dutoit

Le Président
Florian Dutoit



Valérie Teissl

La Secrétaire
Valérie Teissl